

**La
Messagerie
d'Ézanville**

n° 35 / fév. 2024



**Découvrez la nouvelle programmation
des "Mercredis Théâtre en famille"**



 Monsieur le Maire a remis les médailles du travail aux agents de la Ville, à l'occasion de la cérémonie de présentation de ses vœux 2024 au personnel. Julien Coste, responsable de la Cuisine centrale, a reçu la médaille d'argent pour ses 20 ans de service à la mairie d'Ezanville.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

J'annonçais que l'année 2024 allait être riche en lancement de travaux.

Depuis quelques semaines vous avez pu découvrir les travaux de terrassement de notre future Boulangerie ROUGET. Malgré les dernières intempéries les travaux avancent bien, la livraison est prévue avant la fin de l'année.

Second projet, le pôle gare. J'annonçais des travaux de réhabilitation des réseaux de transport d'assainissement nécessaires au lancement du projet de réaménagement. Ces travaux nécessiteront la fermeture de la rue de la gare pendant 3 semaines, ce qui va induire des gênes importantes sur la circulation. Au sujet du projet, je vais prévoir 2 réunions publiques dans les prochaines semaines : une à Écouen suivie d'une sur Ézanville. Une communication sera faite sur ces 2 dates très rapidement.

Autre projet attendu, notre centre culturel. Afin de désigner l'architecte lauréat du concours lancé par la Commune, un jury s'est réuni. Ce jury de concours était composé des membres de la commission d'appel d'offres dont des

membres de l'opposition, le Maire, l'adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de l'environnement, la Directrice des services, ainsi que des personnalités qualifiées, soit 3 architectes indépendants et des membres à voix consultative. Le cahier des charges a été longuement étudié afin de répondre à toutes les demandes des futurs utilisateurs de cet espace aux activités multiples. Vous pourrez découvrir les premières photos de notre projet au mois de mars ainsi que le planning de réalisation.

Bien entendu, concernant la ZAC, je rappelle que la concession d'aménagement a été confiée à la SEMAVO et que le promoteur sera désigné dans le courant du mois de février. Une réunion publique sera organisée dans les prochaines semaines afin de faire un point d'avancement.

En vue des travaux de la création de la nouvelle bretelle d'accès à notre ZAC, le département va procéder au démontage du portique « ecotaxe » de la RD301 du 5 février au 16 février de 21 h à 06 h. Des déviations seront mises en place.

Concernant notre maison de santé, les travaux vont commencer dans les prochains jours et je vous confirme que ceux-ci sont totalement pris en charge par la Commune.

Malgré les annonces, nous avons été tous surpris par l'épisode neigeux. Je tiens tout particulièrement à remercier les agents des services techniques qui ont œuvré 2 nuits complètes, ainsi que durant les 2 journées afin de sécuriser nos rues. Nous avons 25 km de voirie sur Ézanville et nous devons assurer en priorité les axes les plus fréquentés, les accès aux écoles, aux bâtiments publics, aux commerces etc... mais il est difficile de prévoir des passages dans les rues privées. Concernant les rues intercommunales, le déneigement est à la charge des Communes et non de la CAPV, encore faut-il le savoir !



Éric BATTAGLIA

Avec tout mon dévouement,

CULTURE
//////////

LES MERCREDIS " THÉÂTRE EN FAMILLE "



Le retour des spectacles gratuits du mercredi !

Suite au succès rencontré l'année passée, les rendez-vous mensuels « Mercredis Théâtre en famille » sont renouvelés avec pas moins de 7 spectacles jusqu'au mois de novembre au complexe de la Prairie. Découvrez le programme !

Tranquilla, La Tortue Têtue

20 mars à 16 h

Un beau matin, Tranquilla, une tortue mangeuse de laitue, entend du bec des pigeons, Sulaika et Salomon Jabot d'argent, que tous les animaux du royaume du Sultan Léo sont conviés à sa noce. Décidée à participer elle aussi à la fête, Tranquilla quitte son olivier centenaire et part à la recherche de la grotte où sera célébrée la cérémonie. Sur son parcours, Tranquilla croise une araignée, un escargot, un lézard, un corbeau, un singe, plus ou moins bien attentionnés à l'égard de notre héroïne : tous la découragent de parcourir tant de chemin du simple fait qu'elle est une tortue ! Mais Tranquilla est une tortue têtue !



Le Grand Antonio

24 avril à 16 h

À vingt ans, Antonio arrive au Canada par bateau. Il est immense et très, très fort. Il mesure un mètre quatre-vingt-treize et pèse 225 kg. Le Grand Antonio aime montrer sa force ; il tire des autobus bondés de gens avec ses cheveux et combat des champions japonais. Ses cheveux sont des tresses épaisses et lorsqu'il met des tiges de métal à l'intérieur, elles deviennent des antennes qui lui permettent de communiquer avec les extraterrestres !



Le Nez

22 mai à 16 h

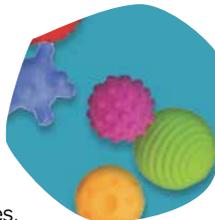
Imaginez une histoire très simple, une histoire de personnages en quête de quelque chose, oui mais de quoi ? Du "grand bouchoir". Étrange ? Pas tant que ça. En effet, ses personnages sont des nez, de tous les genres, préhistoriques, de clowns, groins ou truffes de chien, avec un point commun : être complètement bouchés, enrhumés. Alors, cette bande de loufoques se met en route pour trouver "le grand bouchoir" qui les délivrera de leur triste condition de "deuz bouché".



Chute(s)

19 juin à 16 h

Construire, jeter, détruire, faire tomber, recommencer... Loin de la musique, de la danse et des marionnettes, c'est par le théâtre, dans ses coordonnées minimales, qu'une comédienne explore le plaisir des enfants pour la répétition, leur émerveillement devant les phénomènes de chutes et leur riche babil.



Après une trêve estivale, deux spectacles surprise seront proposés au mois de septembre et au mois d'octobre !

La Ferme des animaux

20 novembre à 16 h

Dix tableaux, un comédien. Seul sur scène, il interprète à travers des scènes successives, la révolte des animaux contre leur maître. Ensemble, ils prennent le pouvoir et, après avoir chassé les hommes, tentent de vivre en autarcie.



Ces spectacles sont proposés par Le Théâtre de la vallée, en résidence à Écouen, et Issue de Secours.

Initiez vos petits grâce aux spectacles en langue des signes

La bibliothèque municipale vous propose deux spectacles en Langue des Signes Française* (LSF) à destination des enfants, au complexe de la Prairie (21 rue de Condé).



Qui a peur du loup ? (à partir de 3 ans)

Mercredi 28 février à 15 h

Un voyage musical et signé sur le thème du loup à travers contes et comptine en LSF* et en français oral. La voix et le chant signé sont au diapason, au son de l'accordéon, pour des comptines connues de tous. Elles sont reprises avec le public, ce qui permet aux enfants et aux adultes de les apprendre en langue des signes. Le spectacle sera suivi d'un temps de sensibilisation à la langue des signes.

Les Z'animos (de 6 mois à 4 ans)

Samedi 2 mars à 11 h

14 comptines traditionnelles ou originales sur le thème des animaux en français et en LSF* chantées et signées par un duo de comédiens sourd et/ou entendant.

Inscription gratuite au 01 34 29 16 45 ou bibliotheque@ezanville.fr





**CADRE
DE VIE**



Améliorer votre cadre de vie en préservant l'environnement

Obtention de la 1ère abeille du label APICité, installation de nichoirs, ou encore valorisation des entrées de ville ou d'un arbre mort, la Ville met un point d'honneur à améliorer votre cadre de vie tout en préservant l'environnement et en renforçant la place de la nature en ville.

Valorisation des entrées de ville

Véritables vitrines de la Commune, la municipalité a tenu à valoriser les entrées de ville par le biais de travaux d'aménagements paysagers.

L'entrée depuis Écouen a bénéficié de nouveaux murets en pierre qui seront prochainement fleuris. Des plantes vivaces et des groseilliers y seront installés prochainement.

Vous avez certainement remarqué les petites clôtures en bois, appelées ganivelles, autour des ronds-points d'entrée de ville depuis Domont. Elles ont été installées afin de protéger les prairies fleuries mellifères qui ont été semées et qui prendront toute leur ampleur d'ici le printemps.

Enfin, les travaux de l'entrée depuis Piscop se poursuivent. Après la réfection du trottoir et l'imperméabilisation des sols, des claustras en bois et des jardinières vont être installés. Ces derniers seront également fleuris au printemps.



La Ville décroche sa 1^{ère} abeille du Label APICité



La Ville a de nouveau été récompensée pour ses efforts en matière de préservation de l'environnement ! Après avoir obtenu le prix de l'excellence au concours Villes et Villages Fleuris, la Commune vient de décrocher sa première abeille du label APICité. Il s'agit d'un label national pour les collectivités qui s'engagent pour l'abeille et les pollinisateurs sauvages. Ce label mis en place par l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) en 2016 s'inscrit dans une philosophie de prise de conscience et de sensibilisation sur le rôle primordial des pollinisateurs dans la biodiversité, la variété de nos ressources alimentaires et la nécessité d'actions efficaces pour les protéger.

Le jury a particulièrement apprécié la renaturation du Petit Rosne, la mise en place d'hôtels à insectes (notamment le grand papillon sur le rond-point), les semis de prairies fleuries mellifères, et l'utilisation de larves de coccinelles pour traiter les pucerons.

Installation de 20 nichoirs au sein de la ville

Les agents des Espaces verts ont installé 20 nichoirs sur les arbres de la ville. L'objectif est d'attirer différentes espèces d'oiseaux pour lutter notamment contre les chenilles processionnaires, les vers de pommiers, et les larves de tenthrèdes qui sévissent notamment dans le Val d'Oise.

Il s'agit d'une lutte biologique et naturelle contre les prédateurs : l'appétit des oiseaux remplace les pesticides ! En effet, il faut savoir qu'une nichée consomme environ 500 insectes par jour !



UNE SCULPTURE POUR FAIRE REVIVRE L'ARBRE DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Malade, attaqué par des champignons et avec une cime mourante, le marronnier de la Maison de l'Enfance devenait un danger pour les utilisateurs du lieu et les habitations voisines. Plutôt que de l'abattre, les services de la Ville ont eu l'idée



de faire appel à un sculpteur afin de redonner une seconde vie à cet arbre. L'artiste Ludovic Bost est intervenu sur la moitié haute du tronc pendant plusieurs jours au mois de janvier. Son œuvre abstraite, sculptée à la tronçonneuse à 8 m de hauteur, laisse place à l'imaginaire de chacun. La moitié basse du tronc a été habillée par le service Espaces verts. La vie naturelle est un cycle et ainsi même mort, cet arbre continue à participer au cycle du vivant, venant offrir un abri à une biodiversité différente.



Assurer le bien-être de votre animal de compagnie

La Ville s'engage pour le bien-être animal reposant sur le principe fondamental des 5 libertés individuelles que nous vous rappelons ce mois-ci.

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) reprend ce concept en tant que principe directeur afin de faire ressortir les besoins fondamentaux indispensables pour le bien-être d'un animal. Publiées pour la première fois en 1979 par le conseil britannique sur le bien-être des animaux d'élevage, ces 5 libertés sont depuis reconnues de façon mondiale car elles ont été reprises dans les codes de l'OIE.

Elles expliquent les conditions que l'homme doit offrir à l'animal pour assurer son bien-être :

- **Absence de faim, de soif et de malnutrition** : il doit avoir accès à l'eau et à une nourriture en quantité appropriée et correspondant aux besoins de son espèce et de son statut physiologique ;
- **Absence de peur et de détresse** : les conditions d'élevage ne doivent pas lui induire de souffrances psychiques ;
- **Absence de stress physique et/ou thermique** : l'animal doit disposer d'un certain confort physique ;
- **Absence de douleur, de lésions et de**

maladie : l'animal ne doit pas subir de mauvais traitements pouvant lui faire mal ou le blesser et il doit être soigné en cas de maladie ;

- **Liberté d'expression de son comportement normal de son espèce** : son environnement doit être adapté à son espèce (il doit être en groupe si c'est une espèce sociale par exemple).

À travers ces 5 libertés, on peut s'assurer de la bientraitance animale : l'animal est dans un environnement conforme à ses besoins. Pour lutter contre la maltraitance animale, la réglementation utilise le terme de « protection des animaux ». Ces normes « s'inscrivent dans une démarche préventive de la souffrance animale, imposant des obligations positives au propriétaire quant à la manière de traiter ses animaux ».

Il existe une science

nommée « éthologie » qui analyse, interprète et répertorie les comportements des animaux dans leur milieu naturel et permet ensuite une meilleure compréhension des comportements dans le milieu de l'élevage.



TRAVAUX
////////////////



La rue de la gare prochainement en chantier

Dès le 25 mars, d'importants travaux sur les réseaux vont être effectués rue de la Gare, entraînant des restrictions de circulation et de stationnement jusqu'au mois de mai.

L'objectif de ces travaux, menés par le SIAH (Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne), est le déplacement des réseaux des eaux pluviales pour permettre les travaux du Pôle Gare. Il s'agit également de restaurer des canalisations d'eaux usées et pluviales vétustes qui engendrent depuis plusieurs mois des dysfonctionnements et de nombreuses interventions d'urgence.

Durant la plus grande partie des travaux, le SIAH a privilégié des techniques moins invasives (chemisage), limitant les impacts sur la circulation des véhicules (**circulation par alternance du 25/03 au 08/04**). Il restera, malgré tout, une période de 3 semaines plus compliquée durant laquelle **la rue de la Gare devra être intégralement coupée à la circulation (du 8 au 20 avril)**.

Un **accès temporaire pour le parking de la gare** sera créé pendant ces trois

semaines : celui-ci s'effectuera par la place de la gare entre l'auto-école et la supérette.

De plus, **l'accès à la RD301 par la Route de la tête Richard sera fermé dans les deux sens de circulation**, afin d'éviter une circulation trop dense dans les rues annexes à la rue de la Gare. Une **déviatio**n par la **D370** sera mise en place afin de rejoindre la gare par la rue de la Marne.

Pour les **riverains de la rue de la Gare, un accès voiture sera maintenu après 16 h 30 et jusqu'à 7 h 30**. Les différents bacs de collectes seront ramassés avant 8 h ou après 16 h 30.

Les bus RATP et Transdev seront également déviés. L'arrêt du 269 rue de Reims sera déplacé Grande rue et les arrêts Place de la République et Place de la Libération supprimés ou déplacés.

La fin des travaux est prévue à la mi-mai.

OBTENEZ LE CERTIFICAT D'ASSAINISSEMENT POUR LA VENTE DE VOTRE HABITATION OU LOCAL

Depuis le 1^{er} mai 2023, les contrôles assainissement doivent être réalisés par l'un des deux prestataires agréés de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV), à savoir Veolia Eau pour Ézanville. Pour une maison individuelle / local ou immeuble à usage commercial / immeuble à usage d'habitation, le contrôle de conformité de vos évacuations doit être établi avant la vente pour certifier votre assainissement. Pour un appartement, le contrôle d'assainissement n'est pas obligatoire.

Infos pratiques :

VEOLIA EAU (service assainissement)
01 60 37 26 13 / eau-idf.confocentrene@veolia.com

Pour plus d'infos sur l'évolution des tarifs, rendez-vous sur : www.agglo-plainevallée.fr/demarche-administrative/certificat-assainissement/

À savoir : à la suite d'un nouveau raccordement au réseau d'assainissement, le contrôle d'assainissement est également obligatoire dans les mêmes conditions.





**SERVICES
MUNICIPAUX**

Le service Jeunesse et Familles

Ce mois-ci, nous vous proposons de découvrir le service Jeunesse et Familles (SFJ) qui œuvre au quotidien pour encadrer, divertir, soutenir et accompagner les jeunes ainsi que les familles ézanvilloises.

Rattaché au Pôle Socio-éducatif, le SJF se situe chemin des écoliers, au sein d'un bâtiment récent et moderne. L'équipe est composée de Nassima, coordinatrice jeunesse et familles et de référents en fonction du public accueilli : Ronan pour les 6/10 ans, Maxime pour les 10/15 ans et Mohcine pour les 15/20 ans. Louis est en charge de l'animation de loisirs ainsi que

de l'aide aux devoirs. Le service fait également appel à des animateurs saisonniers lorsque cela est nécessaire. Le SJF accueille également des intervenants extérieurs, des bénévoles (Victor, Corinne, Géraldine, Danielle, Léocadie et Gérard), et des partenaires associatifs et institutionnels en fonction des différentes actions proposées.

Voici les 9 actions du SJF :

1. Aides administratives

Aide à la réalisation de CV, de lettres de motivation et aux diverses démarches administratives liées à la vie quotidienne.

Lundi et jeudi de 9 h 30 à 12 h sur rdv.

2. Aide aux devoirs

Accompagnement à la réalisation des devoirs et mise en place de temps de renforcement scolaire les mercredis.

Pour les élémentaires : Mardi et jeudi de 16 h 30 à 18 h 15 et mercredi de 9 h 30 à 11 h 45.

Pour les collégiens : Lundi et vendredi de 15 h 30 à 18 h 15, et mercredi de 14 h à 18 h.

Ces ateliers sont encadrés par les animateurs et des bénévoles. Des bilans sont organisés par l'équipe afin de suivre l'évolution des enfants. Des partenariats existent avec le collège et les écoles élémentaires.

3. Vacances scolaires

> Petites vacances :

Le SJF propose des activités de loisirs pendant les petites vacances scolaires (sauf vacances de décembre) aux enfants et aux jeunes âgés de 6 à 20 ans. Les périodes d'inscriptions sont définies à l'avance et les programmes sont disponibles sur le site de la Ville. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. L'inscription comprend 5 jours d'accueil sur la période de vacances pour chaque tranche d'âge (élémentaire, collège et 15/20 ans).

> *Été jeunes 10/15 ans :*

Durant le mois de juillet, le SJF propose des activités et des accueils de loisirs pour les jeunes âgés de 10 à 15 ans, au stade du Pré Carré. Le programme, les tarifs et les modalités d'inscription seront publiés sur le site de la ville à partir du mois de juin. L'inscription se fait à la semaine, du lundi au vendredi.

4. Alphabétisation

Accompagnement individuel à l'apprentissage de la langue Française avec Corinne Durez, bénévole. Un atelier de français oral en groupe est organisé une fois par semaine afin de permettre aux participants de s'exprimer et d'échanger en français.

Les mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 18 h.

5. Service 15/20 ans

Plusieurs activités sont proposées en accord avec les jeunes, dont une activité nocturne (sortie ou sur place) un vendredi par mois.

Une permanence est tenue le mercredi soir de 18 h 30 à 21 h 30 afin de permettre aux jeunes d'être accueillis au sein du service pour diverses activités ou sorties. Ce temps permet aussi de constituer un groupe de jeunes dans le but de participer à des actions citoyennes sous forme de week-end chantier ou de chantier séjour. Fin 2023, un groupe de jeunes s'est rendu à Montgenèvre. En échange de travaux, ils ont pu s'adonner aux joies du ski.

La mise en place de ce type d'action est le fruit d'une collaboration dans le cadre d'un partenariat et d'une convention avec l'association La Main solidaire, avec laquelle le SJF travaille depuis bientôt 15 ans.

Depuis début janvier 2024, le SJF intègre les jeunes âgés de 15 ans sur l'atelier existant.

6. Permanence de La Main solidaire

Les mercredis de 9 h à 12 h, cette permanence est tenue par un éducateur spécialisé de l'association La Main solidaire. Il accompagne les jeunes âgés de 15 à 20 ans dans diverses démarches administratives liées à leur situation personnelle. Il peut aussi être amené à accompagner les parents dans leur rôle parental.

7. Actions familles

Il s'agit d'un travail de groupe avec des personnes qui adhèrent aux projets proposés pour des actions d'autofinancements. Ces actions permettent aux participants de bénéficier de loisirs et de sorties à moindre coût.

Des rencontres sont organisées au SJF, soit pour la construction de projets, soit pour des temps d'échanges. Cette année, il est prévu d'organiser une sortie culturelle par trimestre.

Pour participer à cette action il faut s'inscrire au SJF.

Depuis ces 4 dernières années, plusieurs projets ont vu le jour en partenariat avec La Main

solidaire, tels que les séjours ski et les week-ends familles, la participation aux événements de la Ville et l'organisation de dîners orientaux et antillais. Pour 2024, un loto et une braderie sont programmés !

8. Atelier couture

Une intervenante CAF, Mme DIGUET, accueille tous les jeudis de 13 h 30 à 16 h depuis 20 ans, des adultes qui souhaitent apprendre des techniques de couture. 12 places sont proposées il reste à ce jour 2 de disponibles.

Les participants s'acquittent d'une adhésion à l'année. Ce tarif comprend les cours, la mise à disposition des machines à coudre et quelques petits matériels. Les participantes doivent apporter leur tissu pour leurs confections.

9. Mission locale : « À destination des 16/25 ans sortis du système scolaire »

Cette permanence a lieu les jeudis de 9 h à 12 h, sur rendez-vous à prendre auprès de la mission locale de Deuil la barre, 01 30 10 10 50

Stéphanie CHARRIER apporte de l'aide aux jeunes ézanvillois dans leur parcours d'accès à l'emploi et à l'autonomie sociale. La conseillère a une approche globale de la situation des jeunes qui lui permet d'aborder des questions liées à l'emploi, à la formation et également leurs préoccupations périphériques telles que la santé, le logement, la citoyenneté...





Victor, bénévole pour la réussite éducative !

Depuis plusieurs années, Victor donne de son temps pour aider les jeunes et les personnes fréquentant le service Jeunesse et Familles.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Victor Katane, j'ai 74 ans, et je suis ingénieur informatique de formation.

J'étais employé dans une grande société de télécommunications. Les dix dernières années, j'étais Directeur des Services pour l'Asie du Sud Est et l'Afrique.

Depuis quand habitez-vous Ézanville ?

J'habite Ézanville depuis 2003.

Depuis quand êtes-vous bénévole au service Jeunesse ? Pourquoi ?

Ayant toujours considéré l'éducation et les savoirs comme une priorité pour l'épanouissement individuel ainsi que pour l'accès à des métiers valorisants, je me suis posé la question à la retraite, de comment je pouvais contribuer à l'éducation de la jeunesse de nos quartiers dont les parents ne peuvent pas se permettre de leur offrir des cours particuliers.

Depuis 2006, je fais donc du bénévolat au service Jeunesse et Familles.

Comment se déroulent vos interventions ?

Les 7 premières années, je donnais des cours d'alphabétisation en direction des adultes et je faisais de l'aide aux devoirs pour les enfants. Ces derniers temps, je me suis recentré sur le soutien scolaire en mathématiques pour les collégiens

les mercredis après-midis. Je dispense des cours en petits groupes organisés par niveaux.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus lors de ces interventions ?

S'investir bénévolement dans le soutien scolaire pour des jeunes en milieu défavorisé constitue une opportunité de lutter contre les inégalités éducatives et favoriser un accès équitable à l'éducation. De plus, le bénévolat procure une satisfaction personnelle en ayant un impact concret sur la vie des jeunes, tout en contribuant à promouvoir l'égalité des chances dans le domaine éducatif.

Quelle est votre plus belle récompense ?

Les récompenses les plus gratifiantes de cette démarche sont lorsqu'un enfant vous dit « *Ah c'est tout simple après m'avoir expliqué !* », ou lorsque des enfants vous demandent de les aider à préparer un contrôle parce qu'ils « *veulent obtenir une bonne note* ». C'est également le fait d'éprouver une joie particulière lors de l'annonce des résultats du Brevet ou du Bac au mois de juillet. Et surtout, observer, au fil des années, certains de ces jeunes réussir dans des domaines variés tels que l'ingénierie, les soins infirmiers, ou simplement s'épanouir



*S'investir
bénévolement dans
le soutien scolaire
pour des jeunes en milieu
défavorisé constitue une
opportunité de lutter
contre les inégalités
éducatives.*

professionnellement, offrant ainsi une confirmation tangible de leur succès.

Que diriez-vous aux Ézanvillois afin de leur donner envie de prendre votre relève ?

En investissant votre temps, vous contribuez à briser les barrières socio-économiques en offrant un accès équitable à l'éducation. Le bénévolat dans ce contexte permet de créer un impact direct sur la vie des jeunes, en les aidant à surmonter les défis liés à leur environnement. De plus, cela renforce le tissu social en favorisant l'entraide et en construisant des ponts vers un avenir plus prometteur pour ces jeunes. Enfin, en participant au soutien scolaire, vous devenez un agent du changement positif, contribuant à bâtir des communautés plus résilientes et équitables.

Enquête publique : donnez votre avis sur le nouveau Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental



Le nouveau Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E), arrêté le 12 juillet 2023 par le Conseil régional, est soumis à enquête publique. Celle-ci sera ouverte du 1er février au 16 mars 2024, pour une durée de 45 jours consécutifs.

Le SDRIF-E est un document qui :

- Réglemente l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.
- Déterminera l'aménagement du territoire pour les 12 millions de Franciliens d'ici à 2040.

Cette révision s'appuie sur une large concertation des habitants, des acteurs associatifs et privés et des collectivités, débutée en mars 2022 et dans laquelle s'inscrit cette enquête publique.

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

Prévue par le Code de l'environnement, l'enquête publique a pour objet d' « assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement ».

À la demande de la Région, le tribunal administratif de Montreuil (93) a désigné les 17 membres de la commission d'enquête, présidée par Jean-Pierre Chaulet. Les commissaires enquêteurs ont pour mission de veiller au bon déroulement de l'enquête publique. Ils la conduisent en toute indépendance du Conseil régional d'Île-de-France.

À la fin de l'enquête, les commissaires enquêteurs devront rédiger un rapport incluant une synthèse des observations des citoyens et leurs avis sur le schéma mis à l'enquête. Le rapport d'enquête sera rendu public et l'avis de la Commission d'enquête pourra engendrer des évolutions du SDRIF-E. Ces dernières seront soumises au vote des élus régionaux à l'été 2024.

Comment participer à l'enquête publique ?

Près de chez vous...

L'enquête publique sur le projet de SDRIF-E se déroulera du jeudi 1er février 2024 à 9 h jusqu'au samedi 16 mars 2024 à 12 h, dans près de 160 communes lieux d'enquête correspondant aux chefs-lieux de cantons franciliens et aux arrondissements parisiens. Des permanences seront organisées par les commissaires enquêteurs dans chaque lieu d'enquête, afin de recueillir directement les avis et observations du public. (Voir avis jaune sur les panneaux d'affichage de la commune).

Un exemplaire du dossier d'enquête publique au format papier, ainsi qu'un registre papier y seront disponibles en libre accès pendant toute la durée de l'enquête, aux horaires habituels d'ouverture de chaque lieu.

... Et en ligne

La plateforme numérique www.registre-numerique.fr/sdrif-e dédiée à l'enquête publique a également été créée afin de :

- Mettre en ligne à disposition du public l'ensemble du dossier d'enquête,
- Accéder au registre numérique pour consulter et déposer des contributions,
- Accéder aux informations sur le déroulement de l'enquête, notamment aux dates et horaires des lieux de permanence.

Les contributions peuvent également être envoyées par mail à l'adresse suivante : sdrif-e@mail.registre-numerique.fr

Une réunion d'information ouverte au grand public, organisée sous l'égide de la Commission d'enquête, permettra de présenter au public le projet de SDRIF-E et de répondre à toutes les questions.

Elle se tiendra le jeudi 29 février 2024 de 19 h 30 à 22 h 30 au Forum des Images, 2 rue du cinéma, 75001 Paris.



L'ESSENTIEL

Stage BAFA

Le Service Jeunesse et Familles et l'association "La Main solidaire" organisent un stage BAFA du 10 au 17 février au CMACL au tarif de 280 euros.

Inscriptions au service jeunesse : 0139359582.

Don du sang

L'EFS organise une collecte de sang le mercredi 21 février de 14 h 30 à 19 h 30 à Écouen, salle des écuries, place de la mairie.

Sur rdv : dondesang.efs.sante.fr

Stages de natation enfants

La piscine Maurice Gigot d'Ézanville vous propose des stages de natation pendant les vacances scolaires d'hiver, du lundi 12 au vendredi 16 février. Apprentissage : de 9 h à 9 h 50 pour les 6/8 ans Perfectionnement : de 9 h 50 à 10 h 40 pour les 8/11 ans Tarifs : 45 € pour les habitants de Plaine Vallée et 50 € pour les usagers hors agglomération

Renseignements : 01 39 91 39 00.

Permanence écrivain numérique

Le C.C.A.S., en partenariat avec le Secours Catholique, vous propose un accompagnement pour effectuer vos démarches administratives : recours, courriers, déclarations...

La prochaine permanence se tiendra le jeudi 22 février de 14 h à 16 h 30.

Sur rendez-vous uniquement, inscrivez-vous au 01 39 35 44 97.

Bus : nouvelle desserte Noctilien dans le Val d'Oise

Depuis le 2 janvier 2024, une nouvelle ligne de bus Noctilien, la N147, circule dans le Val d'Oise. Ce nouveau service du réseau nocturne des transports franciliens, géré par Keolis, relie la gare de l'Est à la gare de Persan-Beaumont entre minuit et 4 h 00 à raison de 4 trajets par heure et par sens.

La ligne N147 dessert la gare de l'Est, du Nord, la Porte de la Chapelle, Ecouen-Ézanville (gare SNCF), Ézanville (mairie), Domont (gare), Montsout-Maffliers (gare), L'Isle-Adam (Poste), L'Isle-Adam-Parmain (gare), Champagne-sur-Oise (gare), Persan-Beaumont (gare).



Sortie avec l'AAEE

L'Association Amis Elèves d'Ézanville organise une sortie Parisienne le 22 février. Au programme, visite de l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde avec un arrêt touristique libre à La Madeleine. Déjeuner à proximité.

Renseignements : Danièle Glotin au 06 10 49 10 82.

LE CHIFFRE DU MOIS

85

C'est le nombre d'arbres plantés à Ézanville en 2023 !

LE CARNET

DÉCEMBRE 2023

Naissances

Teyssa ESPERANCE,
Nina TAKKA,
Elina GREBERT ELHARRAR,
Malo ROBARDELLE,
Nathan ROBARDELLE.

Décès

Gérard JOURDAIN

JANVIER 2024

Décès

Jean-Pierre BARBIEUX
Mohammed REKHIS.

La Municipalité a la tristesse de vous faire part du décès de Mme Evelyne Ouvrard, ancienne employée de mairie au service Ressources humaines.



La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // **Éric Battaglia**

Rédaction // **Ève Pavesi**

Conception-réalisation // **RDVA // 01 39 90 10 00**

Impression // **STIP // 01 39 91 91 73**

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

Ligne H : Stop galère !

Plus aucun train après 22h34 en semaine depuis plus de 3 ans sur notre ligne ! Suppression totale des trains certains week-end ! Bus de substitution, non plus gare du nord, mais à partir de Bobigny !

Suppression de trains faute de conducteurs ! multiplication d'incidents techniques entraînant retards et suppressions de certains arrêts !

Horaires connus seulement un mois à l'avance !

ET pourtant les cartes Navigo et Imagin'air viennent encore d'augmenter, comme nous l'avions annoncé, contrairement aux engagements de Madame Péresse. Pourtant l'IDFM dispose de 350 millions d'excédent budgétaire et d'une augmentation des recettes de plus de 1,1 milliard d'euros entre 2022 et 2023.

Aujourd'hui la politique de dégradation des réseaux est maximale : Privatisation des lignes RATP (cout 5 milliards d'euros), réduction de l'offre de transport sur 165 lignes de bus, 13 lignes de métro et 6 lignes de Transilien dont notre ligne H. Suppression de postes d'accueil et de sécurité.

Simultanément Mme Péresse fait voter la réduction de la part des entreprises dans les recettes de l'IDFM

Il faut bien reconnaître que nos élus.es et en particulier celles et ceux proches de Mme Péresse n'ont jamais rien pu obtenir.

Travailleurs et usagers, les Ézanvillois, sont épuisés par cette casse et déshumanisation du service public. Qu'en sera-t-il pendant les jeux Olympiques ?

SANTE

Ezanville est devenue comme de nombreuses communes un désert médical. Nous prenons bonne note de la future création d'une « maison médicale », proposition qui figurait dans notre programme, dans les locaux de l'ancienne trésorerie. Quelles spécialités y seront installées ? Quand sera-t-elle opérationnelle ? Nos médecins généralistes sont aujourd'hui contraints de refuser de nouveaux patients, et les Ézanvillois attendent aussi des spécialités comme Ophtalmos, Cardios, Dermatos, Gynéco, pédiatres. La commune participe -t-elle au financement de cette installation (subventions, travaux...)?

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ézanville ensemble

Où en est on du projet "pôle gare" ?

Les travaux du nouveau pôle gare devraient débuter cette année et pour une durée de plusieurs mois avec la création de bâtiments autour de la gare et une refonte du parking.

Nous avons déjà évoqué le risque de restreindre le nombre de places de stationnement dans ce parking souvent saturé et celui de le rendre payant notamment pour les personnes ne prenant le train qu'occasionnellement. Par ailleurs, nous aurions souhaité être associés à ce projet et que les propositions que nous avons émises, lors de la dernière campagne municipale, soient étudiées à savoir la création d'une halte-garderie ou d'une crèche.

De plus, nous avons aussi proposé la création d'un local sécurisé pour vélos, trottinettes pour favoriser l'écomobilité. Cela allait de pair avec la mise en place d'une circulation "douce" pour permettre les déplacements non motorisés.

Pour finir, il aurait été judicieux de créer un accès direct aux quais depuis le fond du parking (comme cela existe déjà à la gare de Domont) et cette demande aurait pu être soutenue par le Maire d'Ezanville.

A l'heure où nous écrivons, il semble que ces propositions ne verront jamais le jour et cela est fort dommage !

Ézanville c'est vous !
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,
Émilie Gimeno

Comme nous, vous aurez pu constater l'arrivée du manteau hivernal sur notre paysage. Malheureusement tout le monde n'a pas le temps de profiter de ce décor, beaucoup doivent se rendre sur leur lieu de travail.

Au départ d'Ezanville, ce n'est pas si facile. Le 17 janvier dernier, ce sont essentiellement les grands axes qui ont été salés, les voies adjacentes abandonnées à un usage risqué.

Les 18 & 19 janvier, comme partout en Ile de France, Ezanville était recouvert de neige. Mais à Ezanville, nous avons laissé les ézanvillois affronter la circulation sur la neige. Encore une fois seuls les grands axes ont bénéficié d'un traitement de faveur.

Monsieur le Maire, s'agit-il d'une question de moyens humains, de moyens techniques ou financiers ?

Un trottoir sur deux a été parfaitement nettoyé pour que nos concitoyens puissent marcher en sécurité, cela a dû être un gros travail pour les équipes, et nous saluons leur investissement par ces temps de grand froid.

Malgré cela, la traversée des voies très passantes était risquée. Par ailleurs, les quais de la gare d'Ecouen Ezanville étaient eux quasi impraticables, absolument pas traités par la SNCF.

Les panneaux lumineux de la ville pourraient servir de moyen de rappel synthétique des décisions prises ou règles communes.

Au-delà de la commune, la sécurisation des voies communautaires s'est traduite par des interdictions d'accès purs et simples, du jamais vu.... Doit-on s'attendre à une taxe neige de la CAPV ?

Y a-t-il un travail de partenariat avec les différents intervenants en charge de l'espace public ?

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

L'AGENDA

Programmation du Théâtre de l'Ouest de la Plaine de France (TOPF) Silvia Monfort de Saint-Brice-sous-Forêt

9 février

Éric et Quentin

On ne peut plus rien rire. Tout le monde aime rire (même Kim Jong-Un). Mais savons-nous pourquoi nous rions ? Nous nous sommes posé la question, et bim ! Cela a donné un spectacle. Un spectacle d'humour sur le rire, ses mécanismes, son histoire et dans lequel nous abordons plusieurs questions : « On ne peut plus rien rire » est un spectacle où l'on rit, mais qui permet aussi d'apprendre plein de choses pour frimer le matin à la machine à café.

20 h 30 / Tarif: 16-28 €

27 février

Irrésistible Offenbach

« Irrésistible Offenbach » met en scène le génial compositeur dans les dix dernières années de sa vie, lorsqu'il est au faite de sa gloire, et devenu incontournable dans ce Paris de fin de Second Empire, cœur battant du monde artistique.

Alors qu'il dirige le Théâtre des Bouffes Parisiens, il doit se débattre entre des créanciers exaspérés par sa folie des grandeurs, des amours contrariées, et la gestion de son répertoire qui compte déjà nombre de succès phénoménaux.

Personnage central de cette comédie jubilatoire en quatre actes et au rythme effréné, Jacques Offenbach nous apparaît tour à tour excentrique, manipulateur, cœur d'artichaut et traversé par de géniales fulgurances.

20 h 30 / Tarif: 26-45 €

Plus d'infos : www.agglo-plainevallee.fr/se-divertir/theatre-silvia-monfort/

RETOUR SUR



- 1 Vacances de Noël :** sortie des accueils de loisirs.
- 2 Décembre/janvier :** séjour ski dans le cadre des actions d'auto-financement des jeunes et des familles.
- 3 18 janvier :** Ézanville sous la neige !